



Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat

PROCÈS-VERBAL N° 2 – SAISON 2017-2018

Réunion du : 9 DECEMBRE 2017 au MANS

Présidence : M. Benoit LEFEVRE

Présents : MM. Lionel BURGAUD – Alain CHAPELET – Jérôme PESLIER – Franck PLOUSE – Eric SALMON

Assistent : M. Gérard LOISON – Président de la Ligue
M. Alain CHARRANCE, Responsable du Pôle Développement
Mme Marie-Claude BARBET, Référente administrative

Ouverture de la séance à 10 H par le Président Benoît LEFEVRE.

Remerciements adressés aux membres pour leur présence ainsi qu'au Président de la Ligue Gérard LOISON ayant souhaité assister aux travaux de cette réunion.

Nouvelle présentation succincte des membres composant la commission en raison de la 1^{ère} participation de M. Alain CHAPELET excusé lors de la réunion de septembre 2017.

1. Approbation PV du 16 Septembre 2017

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Intervention de M. Alain CHARRANCE, Responsable du Pole Développement

Une réunion des pilotes de pôles s'est tenue le 28 NOVEMBRE 2017 à St Sébastien.

Alerte du Trésorier Général de la ligue concernant les frais engagés dans le fonctionnement des commissions, le budget des dépenses ayant considérablement augmenté :

- Une vigilance doit être apportée dans la fréquence des réunions et dans la constitution des commissions
- Recherche de nouveaux modes de communication
- Ne pas systématiser les moments conviviaux à l'issue des travaux

Un point a été fait sur les réflexions menées à ce jour au sein des différentes commissions.

(Commission Sport Adapté/ Handisport, Commission Valorisation du Bénévolat, Commission Féminisation, Commission Développement des nouvelles pratiques)

Nota :

- La prochaine réunion de la CR Féminisation du 18/01/18 ne se tiendra pas finalement au lieu envisagé.
- Etre vigilants par rapport aux récompenses accordées (reporter ou annuler en cas de sanctions lourdes notifiées à des dirigeants de clubs – la commission de bénévolat doit être alertée)
- Le Président LOISON affirme néanmoins que les membres siégeant dans cette commission ont toute leur place

3. Informations fédérales

Pris connaissance de quelques informations figurant aux PV de la Commission Fédérale de Valorisation du Bénévolat des 28/09/17 et 23/11/17.

Communication de ces PV sera faite envers les membres de notre commission.

Points essentiels :

- Réflexion sur une évolution des récompenses fédérales
- Valorisation des compétences dans le bénévolat
- Journée des Bénévoles (la date du 8 MAI 2018, jour de la finale de la Coupe de France, semble avoir été arrêtée)
- Bénévoles du Mois
- Projet de révision par la FFF de la tarification de la licence Dirigeant

4. Opérations fédérales

I. Journée des Bénévoles

Il a été retenu le principe de la présence des 5 membres de la commission lors du déplacement des délégations dans le cadre de l'invitation des bénévoles de la ligue et des districts.

Pistes évoquées dans le choix des bénévoles de la ligue à inviter :

Dirigeants de clubs qui s'impliquent dans les organisations de ligue

Exemples : le Président du Louroux Béconnais, le dirigeant de SAINT NAZAIRE ATLANTIQUE FOOT (Philippe ADAM), le Président de LA POMMERAYE

II. Bénévoles du Mois

Pris connaissance des informations diffusées par la FFF sur Réseau Bleu en date du 05/12/17.

Répartition des bénévoles par CDG :

Pour la Ligue de Football des Pays de la Loire ➤ 10 bénévoles issus des instances Ligue ou Districts
54 bénévoles issus des clubs amateurs

D'un commun accord, la répartition proposée serait la suivante :

- 5 bénévoles issus des instances Ligue
- 1 bénévole « Instance » proposé par chaque district
- 16 bénévoles issus des clubs du District de la Loire Atlantique
- 11 bénévoles issus des clubs du District du Maine & Loire
- 8 bénévoles issus des clubs du District de la Mayenne
- 9 bénévoles issus des clubs du District de la Sarthe
- 10 bénévoles issus des clubs du District de la Vendée

Calcul du quota selon modalités identiques au FAFA

Moyenne % Licenciés / % Clubs

NOTA :

Il convient de diversifier les bénévoles sur ces deux opérations afin de toucher un maximum de méritants. Souplesse est laissée pour chaque département dans le choix des personnes.

Effectuer un recensement auprès des districts concernant les éventuels bénévoles proposés auprès de la LFA pour la saison en cours.

5. Récompenses de la ligue

Chaque membre a été en communication d'un dossier relatif aux récompenses accordées précédemment sur chaque territoire.

Compte tenu des disparités apparues dans le barème d'attribution, après discussions, le barème ci-dessous sera soumis à l'approbation du prochain Codir :

Médaille d'Or	Etre titulaire de la médaille de Vermeil depuis 5 ans ou justifier de 20 ans de bénévolat actif au sein du club ou des instances du football
Médaille de Vermeil	Etre titulaire de la médaille d'Argent depuis 5 ans ou justifier de 15 ans de bénévolat actif au sein du club ou des instances du football
Médaille d'Argent	Etre titulaire de la médaille de Bronze depuis 5 ans ou justifier de 10 ans de bénévolat actif au sein du club ou des instances du football
Médaille de Bronze	Justifier d'au moins 5 ans de bénévolat actif au sein du club ou des instances du football

Chaque remise de médaille sera accompagnée d'un diplôme dont il convient de soumettre le projet auprès de la commission pour validation par le Codir (Lionel BURGAUD en a la charge).

Révision du formulaire qui devra être utilisé pour formuler les demandes de récompense :

- Chaque proposition devra être soumise DEUX MOIS MINIMUM impératif avant la date fixée pour la remise
- Elle devra obligatoirement être revêtue de la signature du Président du club concerné (attestant des missions bénévoles de la personne proposée)
- La demande sera soumise à l'examen et approbation du Président du district d'appartenance
- Validation finale par le Président de la commission régionale adéquate.

Benoît LEFEVRE soumet aux membres le nouveau projet de récompenses. Il apparaît que celui-ci ne fait pas l'unanimité (matière utilisée notamment).

Il convient donc de formuler un appel d'offre pour présenter plusieurs nouveaux modèles, l'idée étant de faire apparaître clairement le niveau de récompense et à qui la médaille est destinée (inscription au revers de la mention de bénévole de club).

6. Plaques Affiliations de clubs

Concernant les plaquettes attribuées par la FFF dans le cadre des 50, 75 et 100 ans d'affiliation d'un club, ces distinctions feront l'objet d'une remise à laquelle seront conviés, Président de District d'appartenance et Président de Ligue (ou représentants) lorsque le club évolue sur le plan régional.

Modalités à définir (remise lors d'une AG CDG ?, manifestation du club ?...)

Une plaque plexi à l'identité de la ligue y sera associée (revoir le graphisme – Lionel BURGAUD soumettra la maquette revisitée en fonction des observations émises en réunion)

7. Valorisation comptable des bénévoles

Lionel BURGAUD remet à chaque membre présent une documentation recueillie sur le portail officiel de la vie associative : www.associations.gouv.fr , permettant une valorisation comptable du temps accordé par les bénévoles.

Il faut savoir que cette pratique, possible depuis 1999, est très peu courante dans le monde sportif alors qu'elle est très répandue dans le milieu caritatif.

Cette procédure, **A L'INITIATIVE DU CLUB VOLONTAIRE**, peut avoir tout son intérêt dans l'élaboration d'un budget et permettre de se justifier auprès des collectivités dans le cadre d'une demande de subvention notamment.

Lionel BURGAUD formule le souhait d'une diffusion de ces informations dans le Guide du Club – onglet « finances – comptabilité » sur notre site Web.

Clôture par le Président de Ligue satisfait des propos échangés et de cette 2^{nde} réunion constructive...

Séance levée à 12 H 40

*Le Président,
B. LEFEVRE.*

*Le Secrétaire de séance,
J. PESLIER.*